GUIDE DES USAGES DU NUMERIQUE

PERSONNELS

2012 - 2013



www.unpidf.fr

Somm@ire

Édito

Depuis maintenant cinq ans, l'Université Numérique Paris Île-de France vous accompagne dans la découverte des services numériques qui sont déployés à l'Université en vous proposant ce petit **Guide des Usages du Numérique.**

Aujourd'hui les universités, grâce au numérique, peuvent vous permettre d'avoir un accès simplifié à de nombreuses informations à travers votre ENT (messages, dossier de carrière, cours en ligne, banques de données, revues en ligne).
Ainsi de n'importe quel lieu et à n'importe quel moment, vous avez accès à ces informations.

Ce guide est diffusé depuis 2008 à près d'un million d'exemplaires, auprès des étudiants des 17 universités de Paris et d'Île-de France. Vous y découvrirez les actions mises en place par l'Université Numérique Paris Île-de France pour accompagner les établissements dans le développement du numérique.
L'offre de formation au numérique à laquelle vous avez gratuitement accès a notamment connu un grand succès en 2011/2012 avec 1400 inscriptions enregistrées.
Un nouveau service vous est proposé cette année avec la **boutique numérique UNPIdF** qui vous donne accès à des offres en matériel informatique à des tarifs privilégiés.

Bonne découverte du numérique et n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques qui peuvent contribuer à nous aider dans le développement des usages du numérique : **gun@unpidf.fr**

Le Directoire de l'UNPIdF

L'Université Numérique Paris Île-de-France

Une structure de mutualisation régionale au service du développement du numérique.

Un projet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Suite à un appel à projets, lancé en 2003, 17 Universités Numériques se sont constituées en France pour favoriser le développement des services numériques au sein du service public d'enseignement supérieur. Lancé en 2006, le projet UNPIdF associe depuis janvier 2010, aux 17 universités de Paris et d'Île-de-France, 8 écoles, 3 PRES et campus et 3 CROUS

Des partenaires

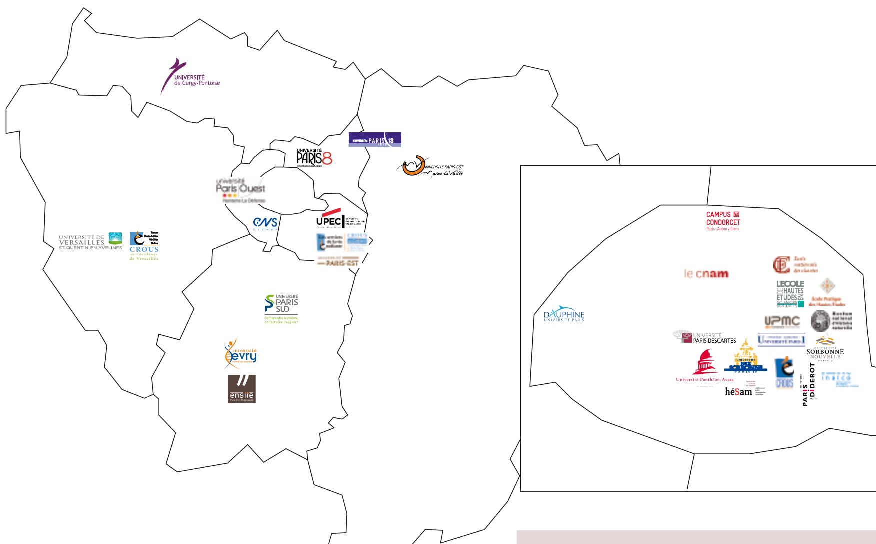
Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et les collectivités territoriales (Mairie de Paris et Région Île-de-France) soutiennent les projets de l'UNPIdF dans une logique d'aménagement du territoire et de renforcement du numérique dans l'enseignement supérieur.
Dès 2007, la Mairie de Paris a souhaité apporter son appui à l'Université Numérique Paris Île-de-France en contribuant à la réalisation de la carte multiservice Etudiant de Paris et en participant au financement de 7 services numériques intégrés à l'Espace Numérique de Travail (ENT) et développés par les universités de Paris.

Un périmètre inédit

Avec ses 31 établissements, l'UNPIdF représente un public de 500 000 étudiants et plus de 50 000 personnels des établissements d'enseignement supérieur sur Paris et l'Île-de-France.

L'UNPIdF articule ses actions sur la base d'un schéma directeur qui identifie les 3 axes suivants :

- Infrastructures numériques ;
- Outils et services numériques d'aujourd'hui et de demain ;
- Formation et accompagnement des usagers.



Quelques exemples d'actions mises en place

- **soutien au déploiement des ENT ;**
- **généralisation de la carte multiservice Etudiant de Paris Île-de-France ;**
- **accès simplifié et mobilité WiFi avec Eduspot ;**
- **développement d'une application UnivMobile pour faciliter l'accès à des services de l'ENT par téléphone portable ;**
- **mise en place d'une offre de formation aux usages du numérique, et ouverture de 5 centres dédiés ;**
- **développement de services numériques (webvisioconférence, portail de ressources en ligne du Monde, insertion professionnelle).**

La boutique de l'Université Numérique Paris Île-de-France

Vous souhaitez vous équiper à titre personnel en matériel informatique ? L'Université Numérique Paris Ile-de-France a mis en place un partenariat avec les plus grandes marques informatiques pour vous proposer une offre complète de matériels et de logiciels au meilleur prix. Ainsi, vous bénéficiez de 9 à 29 % de réductions sur de nombreux ordinateurs portables et accédez également à plus de 1606 logiciels libres.
Ces offres vous sont proposées par l'UNPIdF en partenariat avec Microsoft, Apple et Framasoft.

La boutique numérique vous est accessible sur le Web 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour y accéder, connectez-vous avec vos identifiants, les mêmes que ceux utilisés pour la connexion à l'ENT ou au réseau wifi de votre université.

http://boutique.unpidf.fr

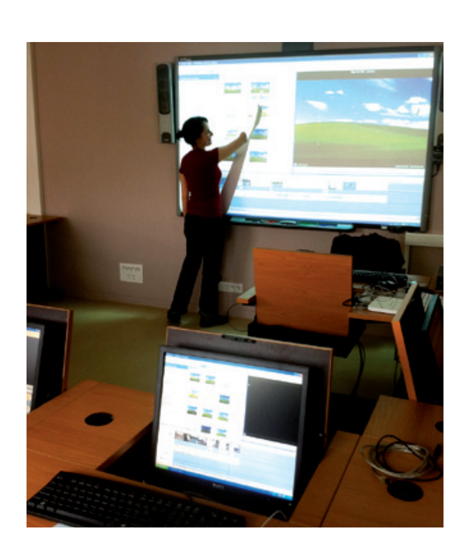
Les formations UNPIdF

L'UNPIdF propose une vaste offre de formation aux outils et usages du numérique, accessible à tous les personnels de ses établissements membres

Formations enseignants/chercheurs

MAITRISER votre ordinateur

- Connaître les bases.
- Travailler avec un Mac et un PC sous Windows.
- Travailler avec un Linux et les outils du libre.
- Prendre en main les outils de bureautique.



ENSEIGNER avec le numérique

- Concevoir une présentation de son cours.
- Rechercher des documents pour préparer ses cours.
- Sensibiliser ses étudiants à la recherche documentaire.
- Intégrer des images ou vidéos dans ses cours.
- Proposer et organiser un travail collaboratif avec ses étudiants.
- Concevoir un QCM ou des exercices en ligne.

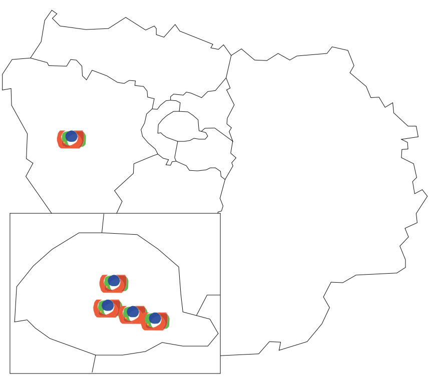
UTILISER LE NUMÉRIQUE pour ses activités de recherche et de valorisation

- Concevoir un diaporama pour sa communication de colloque.
- Maîtriser les outils de rédaction d'un article.
- Intégrer des équations dans un traitement de texte.
- Concevoir et gérer une base de données scientifique.
- Rechercher et organiser des documents dans le cadre de sa recherche.

Formations BIATSS

CRÉER ET RÉALISER des contenus numériques

- Favoriser la mobilité et l'accès aux ressources en mobilité.
- Favoriser le développement des ENT dans les établissements.
- Favoriser l'enregistrement et la diffusion de podcast.
- Réaliser et gérer des contenus multimédia.



5 centres de formation

METTRE EN PLACE des outils collaboratifs

- Connaître les bases des outils informatiques.
- Prendre en main les outils de bureautique.
- Ouvrir et exploiter des salles de ressources.
- Favoriser l'utilisation de la web visioconférence.

GESTION DES CONNAISSANCES et de l'expérience web

- Naviguer efficacement sur le web.
- Optimiser l'utilisation du courrier électronique.
- Optimiser la recherche d'information sur Internet.

- Des formations aux usages du numérique
- Pour tous les personnels
- Un vaste choix de thématiques
- Une procédure d'inscription simple

Informations et Inscriptions

Le programme des formations est disponible à l'adresse http://formation.unpidf.fr.
Pour toute information complémentaire : formation@unpidf.fr ou 01.44.07.87.85.
Les sessions étant intégrées aux plans de formation des établissements membres de l'UNPIdF, l'inscription se fait tout simplement auprès de votre service de la formation des personnels.

Mobilité

UnivMobile



Téléchargez gratuitement l'application UnivMobile
Sur smartphone ou le web, restez connecté à votre université.

- Accéder à l'Espace numérique de travail mobile.
- Faire des recherches bibliographiques via le catalogue Sudoc.
- S'orienter sur le campus des universités de la région.
- Trouver les coordonnées et communiquer avec les services administratifs.
- Suivre les actualités et ne manquer aucunes des activités proposées.

Eduspot

Connectez-vous en wifi dans toutes les universités avec vos identifiants

Désormais les étudiants, enseignants, chercheurs et personnels se connecteront, avec leur identifiant et mot de passe uniques attribués par leur établissement d'affectation, au réseau wifi de tous les établissements membres de l'UNPIdF.

Que ce soit pour étudier à la bibliothèque, assister à une conférence, participer à une réunion ou pour travailler dans les salles, un seul mode de connexion au réseau wifi vous permet de vous connecter simplement en choisissant « Eduspot ».





Votre université en un 1 clic et 3 lettres : ENT

L'Université Paris-Sud met à votre disposition un Environnement Numérique de Travail (ENT) pour vous permettre d'accéder à des informations et services personnalisés.

L'ENT de Paris-Sud est un espace privilégié de travail et de communication pour l'ensemble des étudiants et des personnels de l'université.

Ce petit guide présente l'offre et les ressources numériques qui vous sont proposées en tant que personnel à Paris-Sud.

L'ENT, c'est quoi ?

Un Environnement Numérique de Travail est un espace sécurisé qui vous permet, grâce à votre identifiant et à votre mot de passe, de disposer d'informations qui vous concernent. Et ceci à tout moment, où que vous soyez, à partir d'internet : soit depuis votre domicile, soit depuis le réseau de l'université !

Des problèmes ? Des questions ?
Un contact : ent@u-psud.fr

Université Paris-Sud






DÉCOUVREZ VOTRE ENT



A noter :

Vous avez également accès, sur le bandeau de l'ENT, à l'« **Aide** » en ligne, où vous trouverez notamment les accès aux bornes wifi et la liste des salles informatiques.

Suivant votre travail, d'autres onglets peuvent apparaître sur votre ENT, fournissant par exemple un accès direct aux logiciels que vous utilisez régulièrement.

Il est possible également de demander l'ouverture de services plus spécifiques tels qu'un fil d'actualité réservé à un service scolarité d'une composante par exemple.

1. Rubrique réservée aux étudiants et aux personnels de la Faculté de Médecine et de la Faculté de Pharmacie
2. Rubrique accessible pour l'instant qu'aux services pilotes (Présidence, Direction Informatique, Agence Comptable, Direction des Ressources Humaines et IUT d'Orsay)
3. Rubrique réservée à l'IUT d'Orsay

Connectez-vous à votre ENT

Pour accéder à l'ENT de l'université, obtenir votre compte informatique et se connecter aux réseaux wifi, il vous faut un identifiant et un mot de passe, le **prenom.nom** étant votre identifiant.
Toute personne connue dans l'annuaire Adonis de l'université possède un identifiant et un mot de passe.
Si vous ne les connaissez pas, **contactez le correspondant annuaire** de votre service ou de votre laboratoire. Vous trouverez ses coordonnées sur l'annuaire de l'université en recherchant votre entité de rattachement.
Si vous n'avez pas de correspondants annuaire, envoyez un mail à l'adresse suivante : **annuaire@u-psud.fr**

1. Accédez à votre ENT depuis le site web de l'Université : **www.u-psud.fr**,
2. Cliquez sur l'onglet **ENT – Intranet,**
3. Saisissez votre identifiant et votre mot de passe.



Pour vous déconnecter, cliquez sur le bouton **Déconnexion** en haut à droite de votre écran.

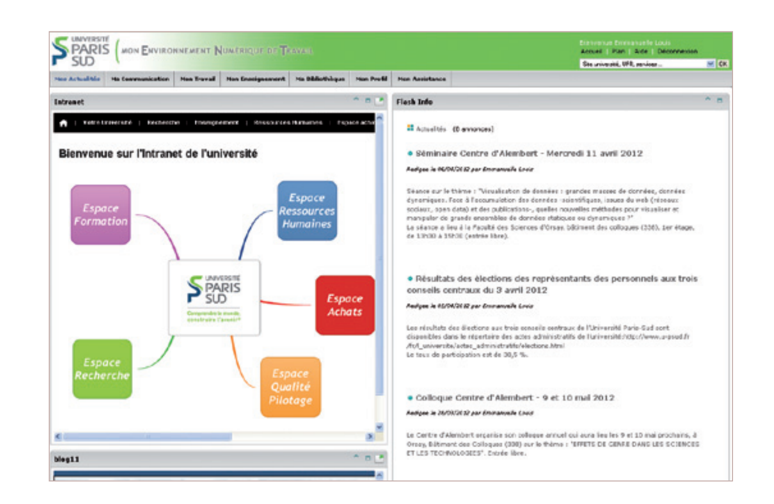
Perte de mot de passe : en cas de perte de votre mot de passe, vous pouvez cliquer sur le lien **Mot de passe perdu ?** se trouvant sur la page d'authentification pour accéder à votre ENT.

Informez-vous sur les actualités de votre université

Depuis votre ENT, vous pouvez vous informer sur la vie de l'établissement, en consultant:

- **L'Intranet :** le site internet propre à l'établissement dont l'accès est réservé aux personnels de l'université
- **Le blog11 :** une newsletter actualisée régulièrement par la Direction de la Communication où vous pouvez consulter ou transmettre des infos étudiantes (animations, événements, ...)
- **Le Flash Info :** portail d'information propre à l'ENT Personnel, actualisé par chaque composante, la Maison des Etudes et la Direction de la Communication.

Vous pouvez vous abonner aux fils d'actualités de votre choix. La liste des fils disponibles est accessible en cliquant sur le bouton **Souscrire aux thèmes** situé en dessous des messages de la fenêtre **Flash Info**.

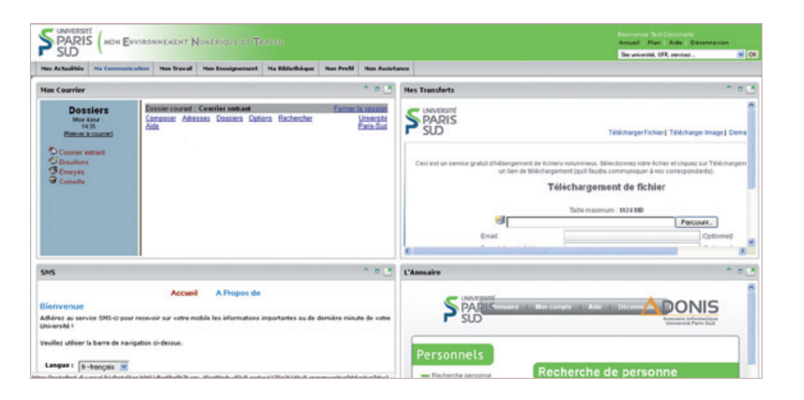


Ne pas oublier : l'usage de l'ENT Paris-Sud, comme celui de la messagerie et de toutes les ressources informatiques, est soumis au respect de la charte informatique de l'université. Elle est téléchargeable à l'adresse suivante : **http://www.di.u-psud.fr/charte-informatique.pdf**

Consultez vos courriels et les petites annonces

Vous pouvez, depuis votre ENT, consulter et envoyer vos courriels d'où vous voulez et quand vous voulez grâce au **webmail** de l'université.

1. Cliquez sur l'onglet **Ma communication**,
2. Sélectionnez **Mon courrier** : la boîte de réception de votre messagerie s'affiche par défaut. Vous pouvez envoyer et recevoir vos messages.

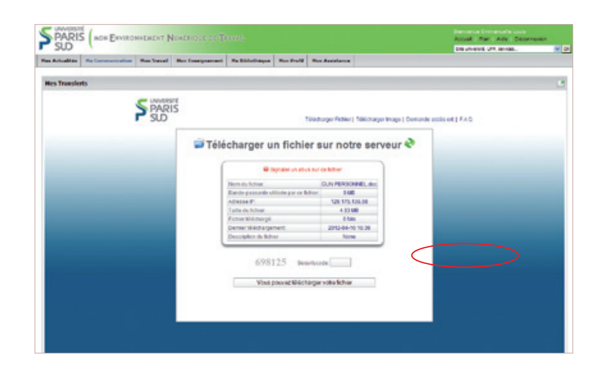


A savoir : lorsque vous rédigez un courriel en utilisant le webmail Paris-Sud, vous accédez à la totalité des adresses des membres de l'université en cliquant sur le bouton **Adresses.** Plus besoin de rechercher un nom dans l'annuaire !

Les Petites Annonces : vous recherchez une location, vous souhaitez vendre votre voiture ? Ce canal interne vous offre la possibilité de déposer des annonces relatives à des achats, des ventes, de la location, du co-voiturage, ou de la solidarité.

Transférez vos fichiers volumineux

Mes Transferts : pour envoyer des fichiers volumineux, ne surchargez pas votre messagerie et celle de vos correspondants, utilisez plutôt l'espace **Mes Transferts** dans **Ma Communication.** Déposez-les à partir du réseau de l'université, et vos fichiers seront accessibles de partout et pour tout le monde.
Pour transférer vos fichiers, pas de souci : tout est indiqué sur la page. Pour récupérer un document, vous devez renseigner le champ « Securitycode » avec le numéro grisé indiqué à gauche du champ, puis cliquer sur **Vous pouvez télécharger votre fichier.**



A savoir : vous pouvez accéder aux archives des listes de diffusion auxquelles vous êtes inscrit, gérer vos abonnements via le menu **Mes listes.**

Consultez l'annuaire de l'université via l'ENT

L'Annuaire Adonis : à travers l'ENT, vous bénéficiez également des fonctionnalités avancées de l'annuaire de l'université (recherche inversée, numéro sur liste rouge, etc.).Vous pouvez accéder au paramétrage de votre compte (changement de mot de passe, indication de redirection) et depuis peu, au paramétrage de votre téléphone (double appel, raccourcis, transfert d'appel).
L'Annuaire des anciens : l'université propose à ses diplômés ayant quitté l'établissement la possibilité de s'inscrire sur « l'annuaire des anciens ».
Objectif ? Garder un lien avec l'université et bénéficier d'une adresse électronique Paris-Sud :
prenom.nom@alumni.u-psud.fr
Contact : **alumni@u-psud.fr**
N'hésitez pas à promouvoir ce service auprès de vos étudiants qui pourront s'y inscrire dès la fin de leur dernière année d'études.

Accédez à vos documents en ligne

Grâce à l'ENT, vous disposez de votre propre espace de stockage (500 Mo). Vous pouvez y déposer vos documents, les consulter, les partager.

Cliquez sur l'onglet **Mon Travail,** puis sur **Mes Documents,**
Sélectionnez, grâce au menu déroulant, l'espace de stockage dans lequel vous voulez créer un dossier (par exemple **Mes documents sur le portail**).

1. Pour créer un nouveau dossier, cliquez sur l'icône **Dossier** 
2. Pour déposer un document, cliquez sur l'icône **Dépôt** 
3. Pour autoriser l'accès à vos documents ou vos dossiers, cliquez sur l'icône **Partage** 
4. Pour enregistrer les dossiers partagés, cliquez dans vos **Espaces préférés**

Plus d'informations ? Consultez l'aide en ligne !

A savoir : pour accéder à un dossier partagé, il faut, au préalable, que le propriétaire de ce dossier ait fait le nécessaire pour vous accorder au minimum un droit de lecture sur ce dossier. C'est ça le partage !

Mes Signets : libérez-vous de votre navigateur, et retrouvez vos signets et vos favoris en cliquant sur l'onglet **Mon Travail,** puis en sélectionnant **Mes Signets,** et téléchargez votre « bookmark » en 2 clics !

D'autres fonctionnalités sont disponibles sur Mon Travail : vous pouvez gérer votre agenda électronique, accéder aux emplois du temps de votre composante, consulter les réservations de salles.

Nouveauté : « Mes offres ordinateurs et logiciels ». Vos étudiants peuvent bénéficier de tarifs préférentiels sur les logiciels et les produits des entreprises partenaires.
L'Université leur propose également une sélection de logiciels libres adaptés en fonction de leurs études. N'hésitez pas à promouvoir ce service auprès de vos étudiants !

Travaillez à distance avec vos étudiants

Vous intervenez comme enseignant ou formateur, et vous souhaitez créer un espace de cours virtuel pour vos étudiants?

L'Université Paris-Sud a mis en place de nombreux outils numériques et notamment une plate-forme d'enseignement à distance nommée **DOKEOS** et un serveur d'exercices interactifs **WIMS.**
Ces deux dispositifs sont accessibles depuis votre ENT, via l'onglet **Mon Enseignement.**

DOKEOS

Dokéos utilise toutes les possibilités du Web 2.0 pour offrir un environnement de travail collaboratif entre vos collègues et vos étudiants. Dokéos est accessible 24h/24h et 7j/7j.

Avec Dokéos, vous pouvez :

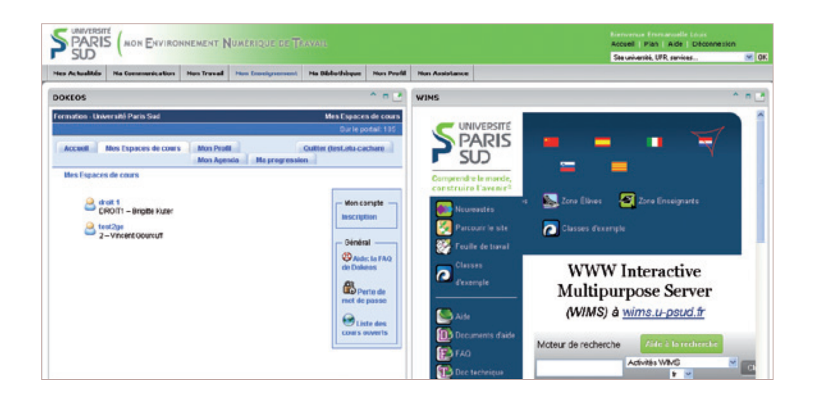
- déposer des documents pour vos étudiants, des rendus de devoirs, des signets, des cours en ligne, votre diaporama de cours, les textes des séances de TD et les modalités de contrôle des connaissances,
- capitaliser les connaissances des uns et des autres sur les forums, disposer d'une messagerie instantanée,
- créer des fiches test pour vos étudiants,
- transmettre à vos étudiants les dates importantes via un agenda, les informations de dernières minutes sur la page « Annonces »,
- évaluer le travail individuel ou collectif des membres de l'espace de cours : résultats aux tests, estimation de la lecture de vos cours, de vos interventions dans les forums...

Un logiciel « Anti-plagiat » : depuis deux ans, tous les travaux téléchargés sur Dokéos peuvent être analysés par un logiciel dit « antiplagiat » par les enseignants. Désormais, un service de veille sur Internet et de prévention du « copier-coller » est à la disposition de tous.

A savoir : en fonction des besoins de vos étudiants, vous pouvez leur proposer des espaces de travail plus restreints en créant des « groupes d'utilisateurs ». Vous accordez alors des droits plus étendus à vos étudiants en leur offrant un véritable travail collaboratif au sein de ce groupe.

>

1. Pour obtenir la liste de vos espaces de cours, rendez-vous sur l'onglet **Mon Enseignement,** puis sélectionnez l'onglet **Dokéos.** Le nom des espaces de cours sont des hyperliens vous dirigeant vers la page d'accueil de l'espace.
2. **Créer un espace de cours** dans le menu à droite. Vous voyez apparaître le formulaire de création de cours.



A savoir : seules les personnes enregistrées comme personnels de l'Université Paris-Sud peuvent créer un cours. Elles possèdent le statut de responsable.

Les atouts de Dokéos :

L'interface est particulièrement intuitive : à tout moment, vous pouvez atteindre un outil via la barre d'icônes constamment visible, et vous savez où vous vous trouvez dans l'application, grâce à l'adresse toujours affichée.

Plus d'informations ? Retrouvez les modes d'emplois des services numériques proposés à l'université sous l'onglet **Mon Assistance, Foires Aux Questions** (FAQ).

TRAVAILLEZ À DISTANCE AVEC VOS ÉTUDIANTS

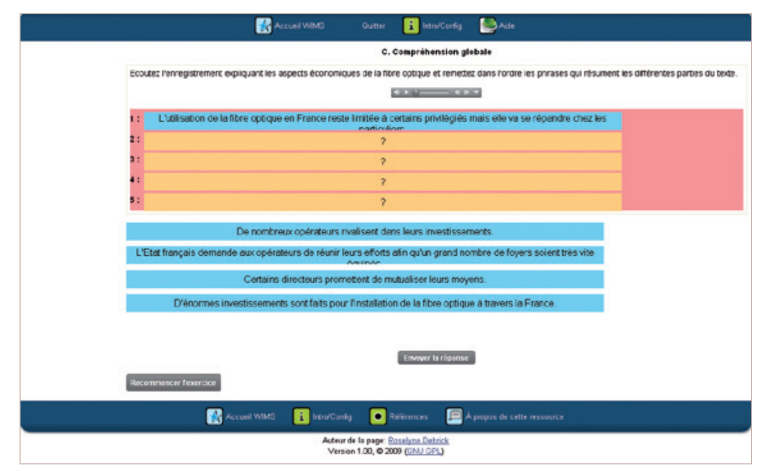
WIMS

WIMS est un serveur d'exercices interactifs qui propose de nombreuses ressources pédagogiques ainsi qu'un environnement de « classes virtuelles ».

Les atouts de WIMS :

- des exercices à correction automatique à disposition des étudiants, leur permettant de travailler à leur rythme,
- des exercices à données aléatoires permettant de travailler autant de fois que nécessaire sur un type d'exercice,
- des exercices notés,
- des outils graphiques et de calculs puissants et conviviaux,
- des documents de cours illustrés par des exemples aléatoires et reliés à des exercices,
- un « livret de compétence » : chaque compétence est décrite par un ensemble d'exercices. La compétence est considérée comme acquise si l'étudiant a réussi un certain pourcentage d'exercices.

Vous retrouvez ces ressources pédagogiques dans de nombreux domaines : physique, chimie, biologie, mathématiques, médecine, pharmacie, langue française ou étrangère, informatique, TIC (dont le certificat informatique C2i), et pour tous les niveaux, du lycée à l'université.



Exemple : exercice de compréhension orale en français langue étrangère
Auteur : Roselyne Debrick

UNIVERSITÉ PARIS-SUD

>

>



Exemple : exercice de reconnaissance de tissu animal (suivre une méthode de détermination)
Auteurs : Florence Mougel et Bernadette Perrin-Riou

Ces ressources pédagogiques sont accessibles à partir du moteur de recherche disponible sur la page d'accueil du serveur WIMS.



Exemple : recherche d'exercices en chimie

Il est possible d'afficher les ressources de Wims dans un espace de cours Dokéos, moyennant un paramétrage correct des classes virtuelles Wims. Pour plus d'infos, contactez le service Pédagogie Numérique de la Maison des Etudes (**service.tice@u-psud.fr**) ou le gestionnaire de Wims (**bpr@math.u-psud.fr**).

Création d'une classe virtuelle : cliquez sur l'onglet **Mon Enseignement**, puis sélectionnez l'onglet **Wims**, et suivez le lien **accès anonyme au serveur.**
Activez le lien **Zone enseignants**, suivi de Si vous n'avez pas encore votre propre classe : vous pouvez en créer une après avoir consulté les pages d'aide.

L'environnement des **classes virtuelles** permet :
- l'organisation des ressources pédagogiques en des séances de travail,
- l'encadrement du travail des étudiants,
- l'évaluation des activités grâce à la correction automatique et l'enregistrement des notes.

Pour en savoir plus : consultez le wiki de l'association des utilisateurs de Wims : **www.WimsEdu.info**

Plus d'informations ? Retrouvez les modes d'emplois des services numériques proposés à l'université sous l'onglet **Mon Assistance**, **Foires Aux Questions** (FAQ).

Accédez à la documentation en ligne

Vous recherchez un livre, un article, une revue, un document ?

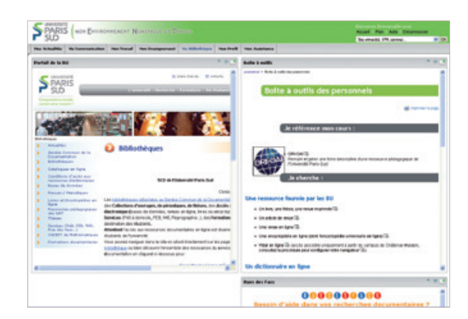
Connectez-vous à **Ma Bibliothèque.**
En cliquant sur le **Portail de la BU,** vous accédez au site internet des bibliothèques de l'université :
- pour consulter les ressources documentaires : catalogues de bibliothèques, bases de données, revues en ligne, livres et encyclopédies électroniques,
- pour retrouver les ressources pédagogiques en ligne produites par les enseignants de l'université, qui ont souhaité les rendre accessibles à l'ensemble de la communauté voire au-delà, en les référençant,
- pour connaitre les informations pratiques et services offerts par les bibliothèques de vos campus : prêts, renseignement, PEB (prêt-entre-bibliothèque).

La majorité des ressources documentaires est accessible depuis un poste informatique de l'université (**Accès université**) mais aussi à distance : vous devez alors vous authentifier comme pour votre messagerie u-psud.fr.

A savoir : à partir de 2013, vous pourrez aussi accéder à des services personnalisés par votre **Compte lecteur** pour connaitre vos prêts en cours ou faires des suggestions d'achat par exemple.

Un nouveau portail vous permettra de choisir le mode de recherche qui vous convient :
- **directement dans l'une** des ressources documentaires

ou
- **simultanément dans une sélection** de ressources, soit par type de document, soit par discipline, avec la possibilité de modifier cette sélection.

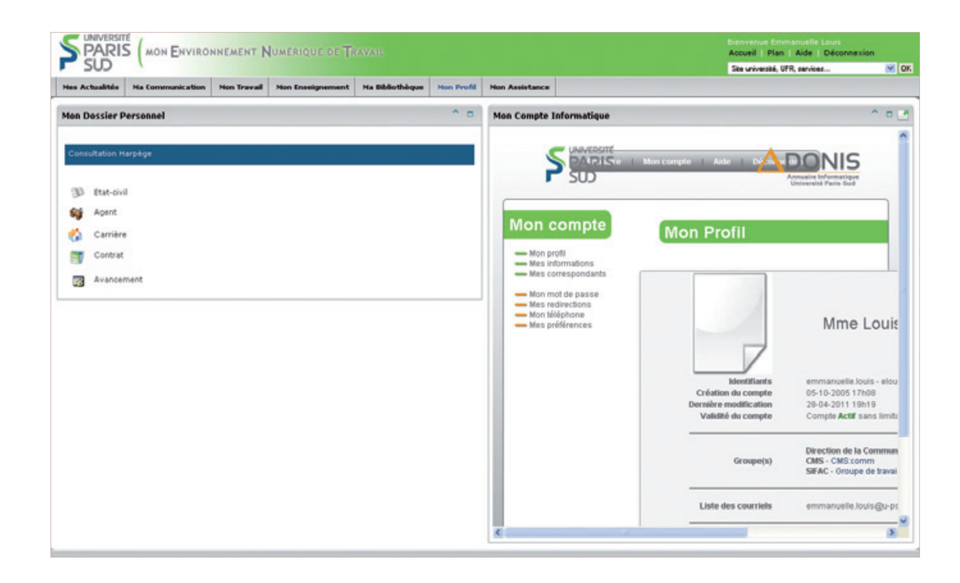


Besoin d'une aide ? Bénéficiez des précieux conseils d'un bibliothécaire, en utilisant le service **Rue des Facs,** service d'aide à la recherche documentaire proposé par l'Université numérique Paris Ile-de-France. Les questions posées sur le site Rue des Facs n'a pas vocation à fournir des bibliographies complètes.

Consultez votre dossier personnel

Vous souhaitez consulter votre dossier personnel **Harpège**, suivre les étapes de votre carrière, connaître l'état de vos avancements, accéder à votre compte informatique ? Connectez-vous sur **Mon Profil**.

A savoir : Harpège est une application de gestion des ressources humaines conçue pour les établissements publics de l'enseignement supérieur, et destiné à gérer l'ensemble des personnels titulaires et contractuels présents dans l'établissement.



L'onglet **Mon Compte Informatique** vous permet de vérifier les paramètres de votre compte, d'en modifier certains éléments comme votre mot de passe, la redirection de votre adresse électronique Paris-Sud vers une autre adresse de messagerie professionnelle.

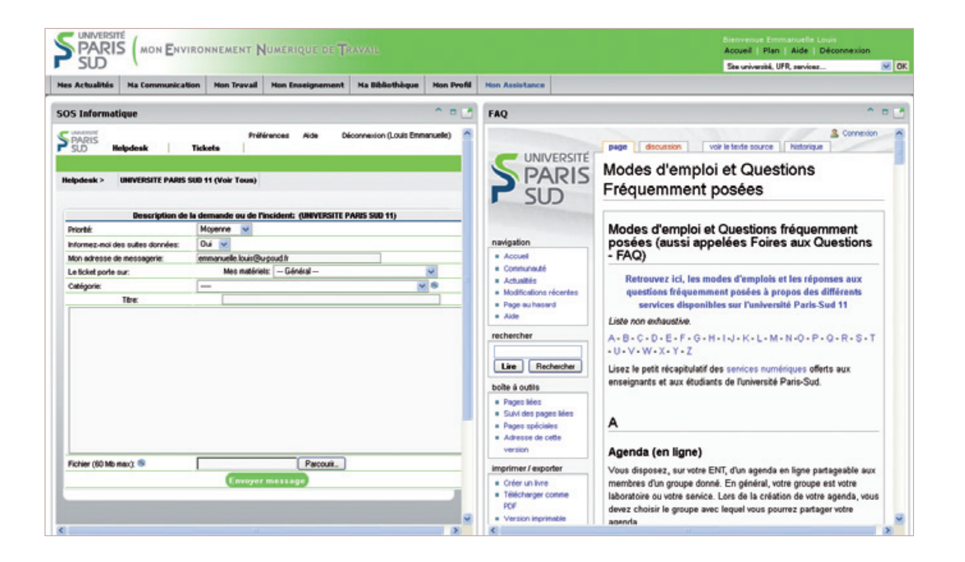
A savoir : les correspondants annuaire peuvent gérer leurs propres groupes via l'onglet **Mon Compte Informatique**, il est inutile de s'authentifier à nouveau.

Trouvez de l'aide en ligne

Vous avez un problème informatique de réseau, de téléphonie, vous recherchez un mode d'emploi sur les services en ligne?

Connectez-vous sur la plate-forme d'assistance informatique (ou « helpdesk ») en cliquant sur **Mon Assistance**, puis sur l'onglet **SOS Informatique** en renseignant les différents champs affichés.

L'accès aux **FAQ (Foire Aux Questions) et modes d'emploi** regroupe les questions fréquemment posées à propos des différents services numériques disponibles à l'Université Paris-Sud.



Au-delà de l'ENT, utilisez les ressources numériques de Paris-Sud

OBTENEZ VOTRE CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET : C2I®

Depuis 5 ans, des sessions de formation et de certification sont proposées dans le cadre du plan de formation de l'Université Paris-Sud à l'ensemble des personnels toutes catégories confondues. Une modalité plus courte pour les personnels présentant d'ores et déjà un niveau très proche du C2i® est à l'étude. Une validation du C2i niveau 2 « enseignant » est également à l'étude, pour les personnels concernés.

QUELS SONT SES AVANTAGES ?

Le C2i® offre la possibilité d'acquérir une plus grande aisance et autonomie dans l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication et un gain en efficacité. Il permet également de s'adapter rapidement à de nouveaux environnements de travail et à de nouveaux outils.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES C2I : http://c2i.education.fr

Plus d'informations sur les C2i à l'Université Paris-Sud :
http://www.u-psud.fr/fr/les_formations/les_formations_par_diplome/c2i.html
Contact : Maison des Etudes, Chargée de mission C2i®, **isabelle.ramade@u-psud.fr**
Il existe également des responsables C2i® dans votre composante : consultez la liste des contacts sur l'intranet, rubrique **votre université**, **pédagogie numérique.**

TRAVAILLEZ À DISTANCE, ENREGISTREZ VOS COURS ET VOS CONFÉRENCES

L'Université Paris-Sud met à la disposition de son personnel des points d'accès de visioconférence, d'enregistrement de cours ou de conférences.
Depuis la rentrée 2010, un système de captation, d'enregistrement et de retransmission synchrone a été mis en œuvre sur les sites d'Orsay et de Châtenay-Malabry. Certains amphis (à Orsay et Châtenay) sont équipés pour l'enregistrement des cours. Un serveur permet de rediffuser les vidéos de cours. Le dépôt de vidéos sur ce serveur est possible sous réserve de compatibilité de format.
Nouveauté : le service Pédagogie Numérique a mis à la disposition des personnels un système de captation vidéo mobile. Il permet l'enregistrement et la mise en forme des séminaires et des cours. **Contact : service.tice@u-psud.fr**

SALLES VISIOCONFÉRENCES, ENREGISTREMENT DE COURS OU DE CONFÉRENCES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Visioconférences

Sur le campus d'Orsay :
- Bât. 210, Direction Informatique ; contact : **visioconference.di@u-psud.fr**
- Bât. 220, Auditorium de visioconférence ; contact : **luc.rondeleux@u-psud.fr**

Sur le campus de Sceaux – Faculté Jean Monnet :
- Salle Vedel ; contact : **communication.droit-eco-gestion@u-psud.fr**

Captation de cours et de conférences

Campus d'Orsay :
- Bât. 200, LAL ; contact : **dreneau@lal.in2p3.fr**
- Bât. 220, Auditorium de visioconférence ; contact : **luc.rondeleux@u-psud.fr**
- Bât. 335, UFR STAPS, Amphi ; contact : **nicolas.morvan@u-psud.fr**
- Bât. 336, Amphi H2

Campus de Châtenay-Malabry :
- Bât. A, Amphi 5

Contact : Maison des Etudes, Pédagogie Numérique, **service.tice@u-psud.fr**

Comité rédactionnel : Emmanuelle Louis, Direction de la Communication.
Comité éditorial : Marie-Joelle Ramage, Pédagogie Numérique, Maison des Etudes ; Isabelle Ramade, Maison des Etudes ; Sandrine Rivoire, Direction Informatique ; Brigitte Bourdon et Daniel Kerboeuf, Direction de la Communication ; Correspondants TICE et Communication ; Service Commun de la Documentation.



Rue des facs, un service universitaire de questions-réponses en ligne

Un service en ligne

Ruedesfacs.fr est un service de questions-réponses en ligne qui s'adresse en priorité aux étudiants et aux enseignants-chercheurs. Les questions reçoivent une réponse par mail dans les trois jours ouvrés. Les réponses précisent toujours la méthode de recherche et, le cas échéant, les outils dont la consultation peut être utile (encyclopédies, catalogues de bibliothèque, livres, ressources électroniques etc.). **Ruedesfacs.fr** fournit des références bibliographiques. Ce service a été mis en place dans le cadre des services numériques de l'Université Numérique Paris Île-de-France et avec le financement de la Mairie de Paris.

Un service construit sur une logique thématique

Ruedesfacs.fr est né de la volonté des bibliothèques parisiennes et franciliennes d'œuvrer en commun à un service de références virtuel qu'ils pourraient proposer à leurs publics respectifs. La logique thématique et trans-établissement s'est imposée pour mettre en œuvre ce nouveau service : de grands domaines disciplinaires ont été définis, dans lesquels s'inscrivent les bibliothécaires répondants quel que soit leur établissement d'exercice.
Douze grands secteurs disciplinaires ont ainsi été définis, auxquels s'ajoute un secteur « Questions diverses » pour toute question d'ordre pratique : philosophie, sciences économiques et de gestion, droit, sciences politiques, arts, histoire et géographie, sciences humaines et sociales, médecine et odontologie, sciences, pharmacie, STAPS.
Plus de 1 600 questions d'ordre documentaire sont ainsi traitées par an, dans le respect d'objectifs qualitatifs (délai et charte qualité).
Expérience unique en France, **Ruedesfacs.fr** est bien un véritable service interétablissement de coopération documentaire sur le mode virtuel, qui vit et s'agrandit en permanence grâce aux compétences mutualisées de plus de 190 bibliothécaires.

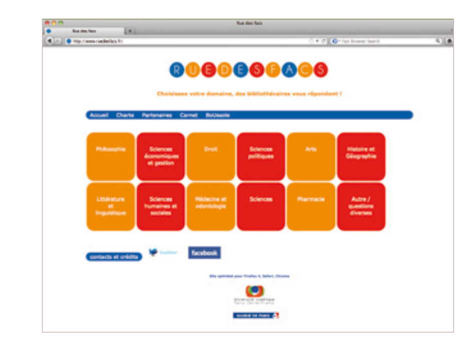
http://www.ruedesfacs.fr/








1. Les services communs de documentation de Paris 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, Paris-Dauphine, Versailles-Saint-Quentin, Evry Val d'Essonne, Cergy-Pontoise ;
- Les bibliothèques interuniversitaires : Cujas, Sainte-Geneviève, Sainte-Barbe, Sorbonne, Santé, bibliothèque de documentation internationale contemporaine ;
- Les établissements : bibliothèque des langues et civilisations (BULAC), Sciences Po – la bibliothèque, bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme, bibliothèque de l'INHA, bibliothèque du Musée du Quai Branly.



Droit des usagers et identité numérique

Les règles de bon usage

L'utilisation des supports informatiques et la communication en ligne impliquent le respect des règles suivantes :

- veiller à la confidentialité des codes qui vous ont été confiés à titre personnel ;
- ne pas usurper une autre identité ni même masquer sa propre identité. Ne prêter ni son identifiant ni son mot de passe ;
- se déconnecter lorsque l'on quitte son poste de travail afin de protéger ses données personnelles ;
- ranger avec précaution le matériel informatique ou les supports papiers contenant des données confidentielles ;
- sécuriser son matériel en installant un logiciel antivirus / pare-feu ;
- s'assurer que les informations confidentielles ne puissent pas être accessibles par un tiers ; ne pas introduire volontairement de code malicieux dans les ressources informatiques de l'Université et ne pas insérer d'outils permettant de s'introduire illégalement dans les ressources informatiques de l'Université ;
- ne pas installer de matériel ou de logiciels sur le réseau de l'Université sans y avoir été invité ;
- préférer une connexion sécurisée (https) pour votre messagerie ;
- veiller à ce que le contenu de vos communications ne transgresse pas la loi en vigueur en matière de respect de la vie privée et aux lois (françaises et internationales) relatives à la diffusion d'opinion (Loi 90-615 du 13 juillet 1990 modifiée) ;
- ne pas porter atteinte, par la nature de ses communications, à l'image et aux intérêts de l'Université ;
- ne pas utiliser les ressources informatiques de l'Université pour diffuser des informations à caractère publicitaire ou commercial ;
- ne pas diffuser des documents dont on ne possède pas les droits de diffusion.

La propriété intellectuelle

L'utilisateur de logiciels ou de ressources numériques se doit de connaître et de respecter les principes de la loi 92-597 du 1er juillet 1992 :

- respecter les licences des logiciels utilisés ;
- ne pas copier ou récupérer de façon illégale des œuvres numériques dont les licences ne l'autorisent pas.

Les devoirs de l'Université

Avant toute utilisation de données nominatives, l'Université doit effectuer une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Celle-ci a pour mission de protéger la vie privée et les libertés individuelles ou publiques.
Si l'usager respecte les chartes des usages numériques, l'Université doit s'engager à ne pas mener d'investigation contre lui.
L'Université doit tester les mots de passe choisis par chacun et informer ses usagers lors d'une défaillance de sécurité.
Les responsables des systèmes d'information sont tenus à une stricte obligation de confidentialité.

Le droit d'auteur

Le droit d'auteur est défini en droit français de telle sorte qu'une « œuvre » accorde à son auteur un droit de propriété « du seul fait de sa création » (Code de la propriété intellectuelle, articles L111-1 et L111-2). Soyez donc vigilants et respectez la propriété des documents.

Le droit de citation et d'exception pédagogique

Le droit de courte citation est une exception à l'utilisation des œuvres placées sous droit d'auteur (article L122-5). Il est possible de citer une œuvre, à condition d'indiquer l'auteur et la source, et que la citation illustre un propos.
La citation à usage pédagogique est une particularité (article L122-5-3) qui s'applique uniquement à des fins d'illustrations pédagogiques. Reportez-vous à l'article pour en connaître les limites.

Les licences logicielles

Pour connaître les autorisations et interdits liés à l'usage d'un logiciel, il faut s'en référer à sa licence. C'est le document dans lequel sont énumérés les droits accordés à l'utilisateur :

- le droit d'exécuter le programme ;
- le droit de copier et distribuer le programme ;
- le droit de modifier le programme ;
- le droit d'étudier le fonctionnement du programme.

Exemples de licences communément rencontrées :

Boutique de l'UNPIdF: boutique.unpidf.fr	Droit d'exécuter	Droit de copier, de distribuer	Droit de modifier	Droit d'étudier la source	Exemples
Commerciale (propriétaire)	✔				Windows Microsoft Office
Freeware (graticiel)	✔ (parfois sous conditions, souvent avec restrictions)	✔ (parfois, sous conditions)			Avast
Shareware (partagiciel)	✔ (généralement sous conditions et restrictions)	✔ (parfois)			Winzip Incredimail Paint shop pro



Glossaire

Annuaire (LDAP) ➤ Référentiel unique centralisant les informations des personnes, des structures et des ressources. Pour pouvoir utiliser un service de l'université, il faut être dans l'annuaire LDAP.

Antiplagiat ➤ Logiciel permettant de détecter une similitude avec des textes publiés en ligne.

Antivirus ➤ Logiciel servant à détecter, identifier et éliminer les virus informatiques. Il est nécessaire de le mettre à jour régulièrement.

Blog ➤ Carnet de bord en ligne dans lequel sont publiés par le propriétaire des notes ou billets d'humeur pouvant être commentés par les lecteurs. Les articles y sont habituellement rangés par ordre chronologique inverse.

Bureau virtuel ➤ Outil informatique accessible via Internet offrant l'accès aux documents et données personnelles de partout sur le réseau. Il permet le partage de documents, d'agenda et aide au travail collaboratif à distance. Un ENT avant la lettre.

C2i (Certificat Informatique et Internet) ➤ Ce certificat atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est préparé et validé par les établissements d'enseignement supérieur. Il a pour but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Canal ➤ Définit la liaison entre un outil et l'ENT. Par exemple, un canal d'annonces permet, en cliquant sur une icône ou un lien, d'activer la présentation des annonces sur un thème.

Certificat (numérique) ➤ Pièce d'identité numérique qui permet d'identifier une entité. Les certificats sont le plus souvent utilisés pour sécuriser les échanges sur Internet. Ils sont délivrés par des autorités reconnues sur lesquelles repose la confiance.

Chat ➤ Outil de communication instantanée par écrit. Les Québécois disent clavardage.

Compte ➤ Ensemble des éléments d'identification (nom d'utilisateur, mot de passe) qui permettent à une personne d'accéder à ses informations ou ses outils sur un ordinateur ou un ENT.

ENT (Environnement Numérique de Travail) ➤ Ensemble de pages Web permettant un accès personnalisé à des outils (courrier électronique, informations, documents de cours...).

Espace de stockage ➤ Espace personnel de données hébergé à l'université. Il bénéficie généralement de procédures automatiques de sauvegarde et de sécurité. Ces données sont accessibles de partout dès que l'on est connecté.

FOAD (Formation Ouverte et A Distance) ➤ Intégrant la formation ouverte (liberté d'accès aux ressources pédagogiques mises à disposition de l'apprenant) et la formation à distance (ensemble des dispositifs techniques et des modèles d'organisation qui forment des individus distants de l'organisme de formation), elle repose largement sur l'utilisation des TIC.

Forum (de discussion) ➤ Lieu virtuel, où s'échangent plus ou moins librement (car il peut être contrôlé par un modérateur) des messages sur un thème choisi. Ces messages se répondent quelquefois les uns les autres et l'on parle alors de fil de discussion.

FAQ (Foire Aux Questions) ➤ Ensemble de questions et réponses les plus fréquentes sur un sujet donné.

Identifiant (login / nom d'utilisateur) ➤ Chaîne de caractères qui identifie un utilisateur de façon unique pour accéder à l'ENT de l'université.

Liste de diffusion ➤ Liste d'adresses électroniques identifiée par une adresse unique. Permet un envoi groupé à un ensemble de destinataires.

Plate-forme de cours (d'enseignement/de formation) ➤ Environnement logiciel permettant de créer des conditions d'études et d'échanges entre les enseignants et les étudiants.

Podcast ➤ Fichiers vidéo et/ou audio directement accessibles sur Internet, enregistrables sur un lecteur pour une utilisation nomade. L'usage de cette technologie se nomme aussi baladodiffusion.

Portail ➤ Site Web permettant l'accès à un grand nombre de services et de ressources. Il s'agit d'une porte d'entrée unique généralement couplée à un mécanisme d'authentification unique.

Portail captif ➤ Dispositif basé sur des technologies Web, redirigeant automatiquement un utilisateur vers une page d'authentification au moment de la connexion à un réseau WiFi. Souvent utilisé dans les universités et les lieux publics.

Redirection ➤ Action de rediriger l'internaute vers une autre page Web que celle qu'il a initialement demandée.

RENATER (Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche) ➤ Architecture connectant plus de 1000 établissements français à très haut débit (10Gb/s). Elle offre de plus une connectivité internationale aux autres réseaux du même type et un accès à Internet.

RSS (Really Simple Syndication) ➤ Définit un format de messages pouvant être lus avec de nombreux outils, appelés lecteurs de flux. Permet de recevoir des nouvelles automatiquement sans devoir se connecter sur un site Web. Le format RSS est employé, entre autres, pour recevoir de la musique ou de la voix en podcast.

Streaming (diffusion en flux) ➤ Procédé permettant de diffuser un contenu le plus souvent audiovisuel provenant d'Internet avant son téléchargement complet. Le streaming permet de se déplacer d'avant en arrière dans un film, tout comme avec un magnétoscope, sans devoir attendre la fin du chargement.

TIC / TICe ➤ Technologies de l'Information et de la Communication / Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation.

Visioconférence ➤ Ensemble des techniques de diffusion audiovisuelle permettant à plusieurs interlocuteurs distants de converser en temps réel.

Webmail ➤ Interface Web rendant possible l'envoi, la consultation et le classement du courrier électronique depuis un navigateur Web après connexion.

WiFi ➤ Connexion sans fil d'un ordinateur à un réseau informatique. La plupart des portables en sont équipés aujourd'hui.

Wiki ➤ Technologie de construction de site Web permettant une contribution collective, libre et égalitaire.



Webographie

- **Sites institutionnels**
  - UNPIdF : www.unpidf.fr
  - Portail étudiant : www.etudiant.gouv.fr
  - CNIL : www.cnil.fr
- **Sites partenaires**
  - Etudiant de Paris : www.etudiantdeparis.fr
  - CROUS de Paris : www.crous-paris.fr
  - CROUS de Versailles : www.crous-versailles.fr
  - CROUS de Créteil : www.crous-creteil.fr
  - Boutique de l'UNPIdF : boutique.unpidf.fr
  - URFIST : urfist.enc.sorbonne.fr/
- **C2i (Certificat Informatique et Internet)**
  - Site C2i du Ministère : c2i.education.fr
- **Autres ressources**
  - Canal-U, videothèque numérique de l'enseignement supérieur : www.canalu.fr
  - Encyclopédie sonore pilotée par Paris-Ouest Nanterre : www.e-sonore.org
  - IUT en ligne : www.iutenligne.net
- **Rue des Facs**
  - Service de requêtes documentaires en ligne de l'UNPIdF : www.ruedesfacs.fr
- **Droits des usagers**
  - Forum des droits sur l'Internet : www.foruminternet.org
- **Logiciels libres**
  - Framasoft : www.framasoft.net
- **Canal-U : la vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur** : www.canalu.fr

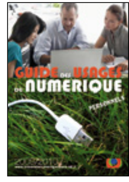
Cours en ligne, conférences, documentaires, vous trouverez plus de 5000 vidéos sur Canal-U ! Accessible gratuitement, via le biais du « streaming », cette vidéothèque vous propose des ressources audiovisuelles pouvant être utilisées librement. Vous pouvez également créer un cartable afin de conserver et partager les vidéos de votre choix.

UNT : (Universités Numériques Thématiques)

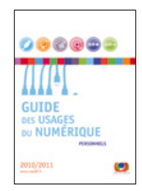
Les Universités numériques thématiques (UNT) ont pour mission de favoriser la valorisation, la production et la diffusion de ressources pédagogiques numériques produites par les établissements d'enseignement supérieur.
Cette opération a pour objectif de favoriser la réussite des étudiants en mettant à leur disposition de nombreuses ressources pédagogiques créées par leurs enseignants et de donner à ces ressources une large visibilité, nationale et internationale.

UNT (Universités Numériques Thématiques)

- Portail des UNT : www.universites-numeriques.fr
- AUNEGE (économie et gestion) : www.aunege.org
- UNF3S (santé et sport) : www.unf3s.org
- UNISCIEL (sciences fondamentales) : www.unisciel.fr
- UNIT (sciences de l'ingénieur et de la technologie) : www.unit.eu
- UNJF (sciences juridiques et politiques) : www.unjf.fr
- UOH (sciences humaines et sociales, langues et arts) : www.uoh.fr
- UVED (environnement et développement durables) : www.uved.fr



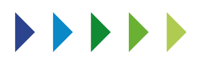
GUN 2009/2010



GUN 2010/2011



GUN 2011/12



GUIDE DES USAGES DU NUMÉRIQUE
5e édition - septembre 2012 • Édité pour les universités de l'Université Numérique Paris Ile-de-France (UNPIdF) par l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, 12 place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05 • Directeur de la publication : Philippe Boutry • Rédacteur en chef : John Augeri • Comité de Rédaction : Les services TICe, SCD et Communication des universités de l'UNPIdF • Conception graphique : Adeline Clère, adel_cl20@yahoo.fr • Imprimé par Imprimerie Moderne de l'Est, • 3, rue de l'Industrie - 25112 Baume-les-dames • ISSN 1968-6390

























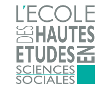






























www.univ-paris1.fr
www.u-paris2.fr
www.univ-paris3.fr
www.paris-sorbonne.fr
www.parisdescartes.fr
www.upmc.fr
www.univ-paris-diderot.fr
www.univ-paris8.fr

www.dauphine.fr
www.u-paris10.fr
www.u-psud.fr
www.u-pec.fr
www.univ-paris13.fr
www.univ-mlv.fr
www.univ-evry.fr
www.uvsq.fr

www.ensiie.fr
www.inalco.fr
www.u-cergy.fr
www.paris-est.fr
www.cnam.fr
www.ehess.fr
www.ephe.sorbonne.fr
www.enc.sorbonne.fr

www.mnhn.fr
www.ens-cachan.fr
www.campus-condorcet.fr
www.hesam.eu

www.crous-paris.fr
www.crous-creteil.fr
www.crous-versailles.fr





